

LETTRE OUVERTE DES ELUS DE L'IC-CHSCT À DELPHINE ERNOTTE :

Quel avenir pour les femmes administratives à France télévisions ?

Deux mois à peine ce sont écoulés depuis l'avis positif de la commission Egalité Femmes-Hommes du CCE et déjà le nouvel outil de gestion des ordres de mission que vos services nous soumettent aujourd'hui en IC-CHSCT sonne le glas du métier de secrétaire assistante.

Secrétaire assistante : une profession à 97% occupée par des femmes. Un métier et des savoir-faire qui, déjà malmenés par la future réorganisation du réseau France 3 seront cette fois-ci définitivement vidés de leur cœur de métier dans tout France télévisions, Réseau France 3, Siège, Outre-Mers.

Telle que présentée dans les documents remis à l'IC-CHSCT, la mise en oeuvre de l'outil Concur n'est pas un progrès. C'est un plan social déguisé à l'encontre des assistantes et des secrétaires de France Télévisions. Ce sont les victimes de votre nouveau logiciel. Vous n'allez pas licencier les salariées, mais vous allez supprimer leurs postes et une grande partie de leur activité.

La mise en place de l'outil, telle que prévue aujourd'hui, va provoquer une sous-charge de travail chez les uns, une surcharge chez les autres, et s'apparente à une organisation pathogène préméditée.

Il y a déjà eu Mon Kiosque, qui a privé les salariés de l'expertise de ces assistantes en matière de congés et de temps de travail. Concur aujourd'hui continue à vider de leur substance le contenu de leur expertise en matière de réglementation sur les frais de mission.

L'onde de choc touchera toute la famille administrative. Chargées de gestion administrative, assistantes de locales, cadres à la production, assistante de direction, adjointes de production, comptables... Des femmes en très grande majorité.

Et en échange, que leur proposez-vous, madame la Présidente Directrice Générale ? « Assistante 2.0 »... Une belle étiquette pour une coquille totalement vide, en tout cas rien ne figure dans le document remis à l'IC-CHSCT. Quelle hypocrisie !

Dans le document présenté, les administratives n'existent plus, la Direction de la Santé et le la Qualité de Vie au Travail les a même rebaptisées « créateurs ». Quel mépris pour leur métier !

Aujourd'hui les élus de l'IC-CHSCT vous interpellent madame la Présidente Directrice Générale, car l'avenir des femmes dans l'entreprise ne peut être réduit à cette vision laminaire de la situation. Il mérite qu'on prenne le temps de la construction de nouvelles perspectives pour chacune d'entre elles.

Dans ce dossier, comme pour celui de la restructuration de France 3 du 15 novembre dernier, les élus ont le sentiment que vos représentants considèrent l'IC-CHSCT comme une simple chambre d'enregistrement.

Paris, le 17 novembre 2016